



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

droit du travail

Question écrite n° 113611

Texte de la question

M. Jean-Michel Bertrand appelle l'attention de M. le ministre délégué à la promotion de l'égalité des chances sur la récente étude qui tente de créer un « baromètre de la discrimination » à l'embauche. Cette étude, qui s'est basée sur l'envoi de 6 481 CV pour répondre à 1 340 offres d'emploi, a mis en évidence une discrimination importante des quinquagénaires, des candidats d'origine étrangère, des femmes et des travailleurs handicapés. L'étude en question montre aussi que les préjugés restent vivaces, particulièrement pour les postes d'encadrement et de contact avec la clientèle. La promotion du principe républicain d'égalité des chances fait partie des priorités du Gouvernement, qui lui a même consacré un ministère. En conséquence, il lui demande de bien vouloir l'informer sur l'action du Gouvernement en matière de promotion de l'égalité des chances et détailler les mesures envisagées dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Bertrand](#)

Circonscription : Ain (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113611

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : promotion de l'égalité des chances

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13165